

Un système d'élevage original

450 brebis en plein air intégral

A l'occasion des journées techniques organisées par le Syndicat Ovin, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Gers et le groupement de producteurs Terre Ovine, une trentaine d'éleveurs se sont réunis le 12 octobre dernier sur l'exploitation de Béatrice et Florent Barbé à Scieurac et Floures. Ce couple de jeunes éleveurs a présenté son système d'élevage très innovant : « des brebis en plein air intégral, en pâturage tournant dynamique, sans complémentation en concentré ni en fourrage ».

En 2003, Florent s'installe sur l'exploitation familiale de 150 ha orientée en grandes cultures, avec du maïs irrigué en production principale et 17 vaches Blondes d'Aquitaines pour valoriser les surfaces trop accidentées. Son projet d'installation s'oriente sur le développement de l'atelier bovin, pour mieux valoriser les surfaces en coteaux, en raison d'un potentiel de rendement limité en maïs.

L'année suivante, la construction d'un nouveau bâtiment d'élevage lui permet d'augmenter la taille du troupeau, qui passe à 60 vaches mères.

Mais un grave déficit fourrage entre 2006 et 2007, puis la forte hausse du prix des aliments

et engrais en 2008, ont entraîné de lourdes pertes économiques, ce qui a conduit Florent à repenser entièrement son système de production pour aller vers plus d'autonomie alimentaire.

Dès 2009, il suit une formation technique sur les méteils et le **pâturage tournant dynamique (PTD)** : « le principe est de faire consommer aux animaux de l'herbe à un stade optimal avec un chargement adapté sur des petites parcelles appelées « paddocks » avec des temps de rotation définis par rapport à la pousse de l'herbe. Dès la première année j'ai gagné 2 à 3 semaines de pâturage dès l'été ».

Parallèlement à l'aménagement



Plantain (à gauche) et chicorée semés cet été avec trèfles et luzerne

des paddocks, il implante des prairies de type « multispèces », associant plusieurs espèces de graminées et légumineuses.

En 2010, sa compagne Béatrice rejoint le GAEC. Le troupeau passe de 80 à 120 vaches mères, ce qui implique l'agrandissement de la stabulation. Parallèlement ils profitent de la conjoncture pour équiper leurs bâtiments d'élevages en panneaux photovoltaïques. En 2013, ils prennent un nouveau virage avec la conversion de 110 ha en agriculture biologique, puis de la totalité en 2015. Dans cette même période, ils embauchent à plein temps leur apprenti Clément.

Le couple est satisfait de son système de pâturage, mais après 2-3 ans de pratique ils constatent qu'il est difficile de l'optimiser : ils ne peuvent pas toujours sortir suffisamment tôt les vaches, trop lourdes pour leurs sols peu portants, ce qui ne permet pas une bonne valorisation de la pousse de l'herbe au printemps. D'où l'idée d'utiliser des ovins, dont le poids plus faible facilite les mises à l'herbe précoces.

Florent entreprend alors un voyage en Nouvelle-Zélande, où des troupeaux ovins valorisent les zones sèches du sud du pays, dans des conditions proches des coteaux secs du département. Il en revient avec de nombreux éléments sur les techniques de conduite de troupeaux ovins en plein air intégral, sans bâtiments ni achat d'aliments, et sur les matériels et équipements de contention facilitant la manipulation et les interventions sur les animaux.

Fin 2015, de nouvelles prairies sont implantées et l'ensemble des surfaces en herbe est redécoupé en 80 paddocks d'environ 2,2 ha avec des clôtures adaptées aux ovins. Cela va permettre d'accueillir les 450 agnelles qui vont s'ajouter aux 107 mères Blondes d'Aquitaine. Les agnelles ont été importées d'Angleterre, seul endroit où elles étaient disponibles en

grand nombre. Ce sont des agnelles de race Mule, animaux F1 issus du croisement de brebis rustiques **Black Face** et de béliers **Blue Faced Leicester**. Cette race est bien adaptée au plein air intégral avec de bonnes qualités maternelles, de rusticité et de prolificité... et un caractère sympathique !

Les mises-bas sont prévues en février pour coïncider avec la pousse de l'herbe. Les agneaux, sevrés vers 2 mois, sont finis au pâturage sans concentré, sur des paddocks spécifiques semés avec des mélanges à base de chicorée, plantain, trèfles et luzerne.

Les premiers résultats sont plus tôt encourageants : 289 agnelles mises en lutte, 304 agneaux nés, 8 % de mortalité agneaux. Les agneaux sont vendus entre 4 et 6 mois autour de 19 kg de carcasse. C'est d'autant plus encourageant que cette année les agnelages étaient issus d'agnelles uniquement.

Toutefois ce système a suscité des interrogations chez les éleveurs présents, notamment sur le niveau de perte d'agneaux qui pourraient être causées par la

prédation des renards et blaireaux, ou par de mauvaises conditions climatiques au moment des agnelages. Florent n'a pas de certitude sur l'avenir, mais espère pouvoir limiter les pertes grâce aux clôtures, à l'installation d'effaroucheurs lumineux, et au choix de la race, bien adaptée à ce système avec des agneaux très laineux dès la naissance. De plus pour lui il faut accepter un certain niveau de pertes, à comparer avec le coût d'un bâtiment.

A l'avenir, Florent et Béatrice pensent réduire l'effectif de leur troupeau bovin pour développer l'atelier ovin. Ils envisagent aussi la plantation d'arbres pour fournir de l'ombre aux animaux dans les paddocks qui ne disposent pas de bordures de bois et améliorer les conditions de pâturage en été.

Nous tenons à remercier Béatrice et Florent pour leur sympathique accueil, ainsi que pour la présentation de leur système et de leurs équipements de contention originaux, qui facilitent les interventions sur les animaux.



Agneaux nés des brebis de race Mule



Véhicule équipé pour le franchissement des clôtures électriques

à Scieurac-et-Floures

Zoom sur l'implantation et la conduite des prairies

• Prairies multi-espèces et paddocks d'engraissement avec chicorée et plantain

Depuis 2010, de nombreuses parcelles ont été ressemées avec des **mélanges multi-espèces** à base de ray-grass anglais diploïde et tétraploïde (8 kg), fétuque élevée (4 kg), trèfle blanc (5,5 kg) lotier (4 kg), luzerne (8 kg, variété adaptée à la pâture), **plantain** (5 kg) et **chicorée** (1 kg). Les prairies de graminées déjà en place ont été sursemées avec trèfle, luzerne, lotier, chicorée et plantain. 36 ha sont destinés à l'**engraissement à l'herbe** des ovins et bovins, avec des mélanges plus riches (mais moins pérennes) : 4 kg de chicorée + 4 kg de plantain + 4,5 kg de trèfle blanc + 8 kg de luzerne.

Des **cultures dérobées** sont implantées après récolte des méteils et céréales, pour compléter l'offre d'herbe à **pâture en été et en hiver** : sorgho fourrage et mélange à base de colza fourrage, chou,

ray-grass, vesce, trèfle d'Alexandrie...

Une partie des parcelles peuvent être irriguées, ce qui sécurise l'implantation des prairies et améliore la production estivale. Pour limiter les risques d'échecs liés aux conditions climatiques, notamment sur les parcelles non irriguées, Florent alterne les **semis de fin d'été et de début de printemps**. Le semis est réalisé avec un combiné herse rotative + semoir : la herse travaille sur 2 cm pour faire suffisamment de terre fine, et les descentes du semoir sont tirées pour faire un **semis « à la volée »**. Un roulage permet d'assurer un bon contact sol-graines et de compléter le recouvrement. Par rapport à un semis en ligne, cette technique permet une couverture rapide du sol et limite la concurrence entre les plantules des différentes espèces.



Paddock d'engraissement : chicorée, plantain, luzerne et trèfles

• Pâturage tournant dynamique sur 80 paddocks

La surface en prairies est divisée en **80 paddocks**, d'une surface de 2 à 2,4 ha selon le potentiel du sol. Ce grand nombre de paddocks permet de laisser à l'herbe des **temps de repousse plus ou moins longs** selon les conditions de croissances. Florent précise : « les rotations parcelles varient de 18 à 23 jours au printemps, alors qu'à l'automne on peut atteindre 35 à 42 jours. Le temps de présence des animaux est très court : 24 à 72 heures maximum ».

Le respect de temps de repousses suffisants permet d'améliorer fortement la quantité d'herbe produite, ce qui s'est vu dès la première année avec 3 semaines de pâture supplémentaires gagnées au printemps.

En pratique, pour une meilleure valorisation de l'herbe, ce sont souvent **trois lots d'animaux** différents qui se **succèdent sur les paddocks**, à raison de **24 h chacun** : d'abord ceux avec les plus forts besoins (brebis avec 2 agneaux), puis les brebis avec 1 seul agneau, puis des vaches taries.

Le parcellaire a été aménagé pour faciliter et limiter le travail autour de la conduite du pâturage : arrivées d'eau dans chaque paddock par des tuyaux enterrés à la sous-soleuse,

abreuvoirs facilement déplaçables et raccordables aux arrivées d'eau, système d'ouverture rapide des paddocks et clôtures électriques franchissables sans descendre de véhicule (les piquets se couchent puis se redressent).

Ces aménagements et le matériel de contention adapté ont représenté un gros investissement et beaucoup de travail, mais à comparer avec le coût d'un bâtiment et de matériels de distribution des fourrages.



Arrivée d'eau dans les paddocks



Abreuvoir

Les productions animales

Bovins 180 UGB
107 mères Blondes d'Aquitaine
Vente de réformes et taurillons (360 kg vif)

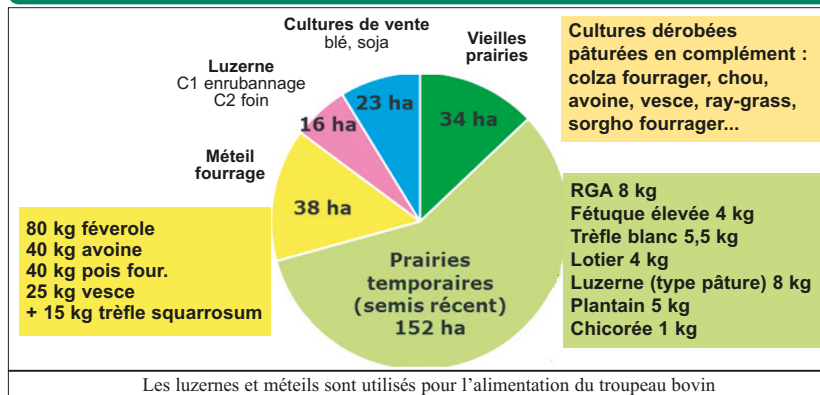
Ovins 75 UGB
430 brebis de type Mule (croisement d'une race anglaise rustique et d'une race prolifique à croissance rapide)

Pour aller plus loin...

Nos formations sur le pâturage, les prairies et l'autonomie alimentaire :
• réfléchir l'implantation de prairies à flore variée pour son élevage
• Optimiser la conduite de ses prairies pour aller vers l'autonomie fourragère
• Méteil, vers une meilleure autonomie protéique des élevages
Une de ces formations vous intéresse, ou bien vous

avez des attentes précises sur ces thèmes et vous souhaitez les aborder en groupe dans le cadre d'une formation ?
Faites-nous part de votre intérêt en renvoyant par e-mail ou courrier le bulletin « Ma sélection de formations » téléchargeable sur www.gers-chambagri.com ou nous contacter au **05.62.61.77.43** ou dans le catalogue formations disponible sur www.gers-chambagri.com.

Les productions végétales



Contact : Chambre d'Agriculture du Gers, Pôle Elevage - Tél. 05.62.61.79.60.

